



LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT OBAMA
au sujet de René Gonzalez et des Cinq Cubains

Monsieur le Président,

Vous avez reçu il y a quelques jours une lettre ouverte au sujet de la libération de René González, un des 5 Cubains détenus à Miami depuis le 12 septembre 1998, rédigée par les participants au 1^{er} forum « Notre Amérique : réalité, identité et culture », qui s'est tenu le 8 octobre 2011 à Ottawa, Canada, le 8 octobre 2011.

Tous les comités de France-Cuba réunis en Assemblée Générale à Paris ce 15 octobre 2011 s'associent à cette lettre ouverte pour dénoncer les faits suivants:

Cinq Cubains : Gerardo Hernandez, Ramon Labañino, Antonio Guerrero, Fernando Gonzalez et René Gonzalez ont été arrêtés en 1998 à Miami, en Floride, alors qu'ils infiltraient des groupes terroristes qui avaient exécuté des attaques à partir de cette ville contre le peuple de Cuba depuis des décennies. Leur seul but était de révéler ces activités terroristes aux autorités étasuniennes afin d'arrêter le massacre et la destruction contre les citoyens cubains et les propriétés cubaines, et de mettre fin au danger que font peser ces activités violentes et insensées tramées à partir de cette base dans le sud de la Floride, sur la vie de la population cubaine et même des Étatsuniens.

Au lieu d'arrêter les terroristes, les cinq Cubains ont été faits prisonniers par les autorités étasuniennes et ont été privés d'un procès équitable. Ils ont alors été jugés à Miami, qui est un nid d'activités anticastristes, en dépit de la demande légale et normale de leurs avocats de déplacer le procès dans une autre ville de la Floride. Nous savons aujourd'hui qu'un procès équitable a alors été entravé par le fait que les journalistes couvrant le procès ont été payés par des institutions gouvernementales étasuniennes afin d'attiser les préjugés et de faire de la désinformation auprès du jury et la population de Miami. Les cinq Cubains ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement allant jusqu'à deux réclusions à vie plus quinze ans.

Malgré toutes les contestations juridiques nationales et internationales pour leur libération venues de parlementaires, d'organisations des droits humains, de lauréats de prix Nobel de la paix et d'autres personnalités, les autorités étasuniennes les ont gardés en prison pendant ces 13 dernières années. Ils vivent dans les pires conditions et passent beaucoup de temps en isolement. Deux d'entre eux se sont vu refuser le droit aux visites familiales, tandis que pour les trois autres, le droit à des visites a été réduit au minimum.

René González a été libéré de prison le 7 octobre après avoir purgé 13 des 15 ans de sa condamnation, bénéficiant comme tout détenu d'une remise de peine pour bonne conduite; mais il est injustement soumis à l'obligation de demeurer aux États-Unis pendant trois ans sous un régime de « probation » au lieu de retourner dans sa famille à Cuba. De plus, il doit passer ce temps à Miami, l'endroit le plus dangereux pour des Cubains comme René.

Bien des gens de par le monde craignent pour sa sécurité, à commencer par sa famille. Le placer pendant trois ans en liberté conditionnelle au milieu des ennemis mortels de Cuba que sont les exilés cubano-américains de Floride, sous le prétexte fallacieux de « faciliter sa réinsertion dans la société étasunienne », alors que sa vie et sa famille sont à Cuba, équivaut à en faire une cible pour tous les extrémistes de cet état.

Sachez, Monsieur le Président, que s'il arrivait la moindre chose à René, la solidarité mondiale vous en tiendrait pour responsable.

Par conséquent, nous vous demandons d'utiliser vos privilèges constitutionnels afin de permettre à René González de rentrer à Cuba dès maintenant et de libérer immédiatement les quatre autres Cubains, coupables d'avoir déjoué les attentats planifiés sur votre sol par les terroristes qui haïssent Cuba presque autant que nous la défendons.

Respectueusement,

Paris le 16 octobre 2011
pour l'Assemblée Générale de France-Cuba à l'unanimité

Le président

André MINIER